
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2018-533 DU 14 NOVEMBRE 2018

portant nomination du Contre-Amiral **Patrick Jean-Baptiste AHO** en qualité de Chef d'État-Major Général des Forces armées béninoises au Ministère de la Défense Nationale.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la loi n° 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces armées béninoises ;
vu la loi n° 2005-43 du 26 juin 2006 portant statut général des personnels militaires des Forces armées béninoises ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
vu le décret n° 2016-415 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
vu le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
vu le décret n° 2008-630 du 22 octobre 2008 portant organisation générale des Forces armées béninoises et attributions des autorités militaires relevant de l'État-Major général et le décret n° 2015-597 du 25 novembre 2015 qui l'a modifié ;
sur proposition du Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 14 novembre 2018,

DÉCRÈTE

Article premier

Le contre-amiral **Patrick Jean-Baptiste AHO** est nommé Chef d'État-Major général des Forces armées béninoises.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

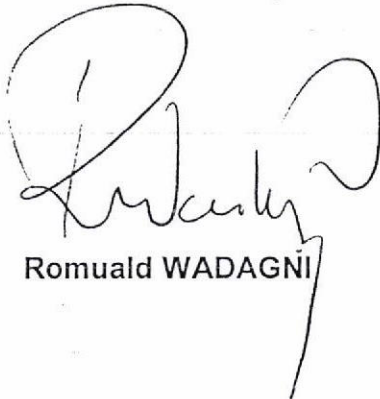
Fait à Cotonou, le 14 novembre 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre délégué auprès du Président
de la République, chargé de la Défense
Nationale,



Fortunet Alain NOUATIN

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MEF 2 ; MDN 2 ; AUTRES MINISTÈRES 20 ; SGG 4 ; INTERESSE 1 ; JORB 1.